

CR Comité de pilotage n°3

Le 16/10/2015, à Montpellier

Présents (membres du COPIL ou représentants): Abdelkrim ANBARI (Raccord), Sami BOUARFA (IRSTEA), François BRELLE (SCP), Ali HAMMANI (IAV, remplaçant Abdelhafid DEBBARH), Nicolas DAURENSAN (CACG), Etienne DRESSAYRE (BRLi), Samir EL OUAAMARI (aGter), Jean-Luc FRANCOIS (AFD), Jean-Yves GROSCLAUDE (Min Agri), Amadou KEITA (2IE), Mustapha LAKEHAL (PMSIA, remplaçant Nabil ALOUSSI), Seyni NDAO (SAED), Naomi NOEL (AFD), Vatché PAPAZIAN (AFD), Christophe RIGOURD (IRAM, remplaçant Jean Marie BRUN), Dominique ROLLIN (IRSTEA), (GRET), Amadou WAIGALO (Faranfasi so), Hichem AMICHI (IRSTEA), Jean-Yves JAMIN (CIRAD), Florence MALERBE (SCP), Aurore MANSION (GRET), Jean-Philippe VENOT (IRD).

Excusés : Nabil ALOUSSI (DPA Fès).

Autres participants : Anna-Christina BAZILE (AFEID), Rémi DELERCQ (Ecofilae), Jérémie DULIOUST (CACG), Emmanuel DURAND (GRET), Caroline FIGUERE (Consultante), Jean-Louis FUSILLIER (CIRAD), Serge MARLET (CIRAD), Bruno MOLLE (IRSTEA), Nouradine Zakaria TOURE (CUR Bassin Niger),

Secrétariat : Caroline COULON (AFEID).

Ordre du jour :

- > Présentation et discussion de points stratégiques à +2ans du COSTEA (bref bilan sur le fonctionnement, stratégies de capitalisation, valorisation, communication)
- > Points d'avancement sur les réalisations COSTEA par chantier et perspectives
- > Liens stratégiques avec l'Initiative Sahel

Ne sont rapportés dans ce CR que les points saillants des discussions qui ont suivis les phases de présentations. Pour le contenu présenté, se référer au diaporama.

1. Présentation et discussion de points stratégiques à +2ans du COSTEA (diapo 4 > diapo 21)

1.1. Stabilisation des principes de fonctionnement du COSTEA (diapo 4 > diapo 11)

Vue d'ensemble sur les actions financées par le COSTEA depuis +2 ans (chiffres globaux, et frise chronologique), sur l'organisation du projet (différents « organes ») et sur la prise de décision des actions (constat). A ce jour peu de chantiers ont dépassé l'étape 3.

Réaction sur la diapo 9 : après l'étape « réalisation du chantier » et avant l'étape « confrontation des résultats ou de la démarche aux acteurs de terrain », il manque une étape de discussion au sein du comité (CST) pour s'accorder au préalable sur la formulation des messages avant de les mettre « sur la place publique » (malaise de l'AFD vis-à-vis de la restitution des stages 2014 en zone ON, et du séminaire ANAFIDE au Maroc). Il faudra davantage veiller à avoir cette étape, surtout quand les travaux touchent aux politiques. Cela suppose d'avoir des réunions plus fréquentes (la réunion préparatoire du COSTEA en juin 2013 avait proposée 5/an).

Présentation des principes de prise en charge tels qu'ils se sont consolidés au cours des activités.

Les participants étrangers soulignent l'importance de ce point pour que les membres adhèrent pleinement au projet. L'AFEID rappelle les contraintes auxquelles elle est exposée, qui l'oblige à des forfaits limités : <20€ si remboursement en espèce au participant, 30€ si cela est reversé à son organisme, pour des déglacements en France. Pour les déplacements à l'étranger, l'AFEID se base sur le calcul de l'URSSAF (40% du barème du pays des 'indemnités Grand Déplacement' de la Direction Générale des finances publiques). Les tarifs expertise (700€/j sénior, 560€/j junior) ont été fixés pour des organismes français, reste à réfléchir à la manière de mobiliser une expertise nationale des pays partenaires du COSTEA. Dans les très rares cas où une facture ou un justificatif ne peut être présenté ('petits frais à l'étranger' ou 'taxi du retour'), une déclaration sur l'honneur peut être acceptée.

1.2. Stratégie de capitalisation, valorisation, communication (diapo 12 > diapo 21)

Proposition d'une typologie des documents produits et inventaire des documents déjà produits ou en cours.

A travers la Note « Riziculture et changement climatique » (non finalisée à ce jour), une ligne éditoriale COSTEA se construit. Il est proposé de faire autant de notes de synthèse que possible (sans systématiser à une/étape) pour étoffer la liste des productions COSTEA et partager dans un format court les réflexions menées. Une rubrique 'valorisation' devrait être tenue systématiquement en CST pour décider des sujets transformables en note, de ceux qui la produisent et des messages clés qu'elle doit véhiculer, suivre celles en cours, et statuer sur les documents produits par des tiers ou le secrétariat. La relecture de ces notes doit se faire en associant à minima les membres des comités de suivi et d'autres personnes ressources si expertise sur le sujet/terrain, en impliquant absolument le maître d'ouvrage de l'étude, et les partenaires locaux des sujets abordés. De la même manière, pour les rapports de stage, il faudrait identifier 2 ou 3 relecteurs COSTEA qui décident de si le rapport est publiable ou non. Les mentions 'validé (ou non) par le COSTEA' 'a donné lieu à une note de synthèse'... seraient alors ajoutées. Les mentions doivent être différenciées s'il s'agit de documents produits par des tiers pour le COSTEA (mention du type « n'engage pas le COSTEA »), ou de documents COSTEA (mention du type « reflète la position collective du groupe et non les positions individuelles'). Il faut donc poursuivre la formalisation écrite de ces procédures.

Il est rappelé que pour les stages au Maroc avec l'IAV, les acteurs de terrain (l'OMVA) sont très étroitement liés tout au long du stage, depuis la conception jusqu'à l'encadrement et la relecture des rapports. Leur caution sur le travail est donc acquise.

Les réflexions sur le processus de l'ouvrage collectif du COSTEA (pilotage François BRELLE) sont brièvement rapportées. Le livre vise à analyser les conditions d'une irrigation durable via une sorte de plaidoyer fondé sur les expériences des membres du COSTEA.

Pour la mise en ligne sur le site, les documents sont proposés et validés par les animateurs. Un message d'info devra informer les membres de cette mise en ligne, une newsletter pour grand public envoyée. Les documents 'internes' (type CR de réunions...) restent dans un cercle restreint via un outil partagé (dropbox).

Enfin, une première version d'une plaquette COSTEA a été conçue mais reste à être discutée et finalisée. Pour cela, le groupe de volontaires composé de Naomi, Seyni, Florence, Dominique, et Samir apporteront leurs commentaires. La plaquette doit davantage mettre en avant le rôle central de l'AFEID, et replacer l'histoire de la mise en place de ce comité, et mentionner avec vigilance les logos des structures participantes.

2. Les liens du COSTEA avec l'Initiative Sahel (diapo 41 > diapo 45)

Christophe RIGOURD (IRAM, consultant recruté par la FAO pour animer les réunions et la production des documents cadres du projet) présente le projet et son avancement.

La question posée au Comité de Pilotage du COSTEA est l'intérêt et la manière de collaborer au SIIP, sans que la demande de leur part ne soit très explicite, tout en sachant que la participation aux réunions du SIIP est rendue difficile par le fait que le projet SIIP ne prend pas en charge les déplacements. Il y a donc un intérêt stratégique individuel et collectif avéré, mais une impossibilité financière individuelle, autant pour les partenaires français que ouest africains. Le COSTEA s'étant rendu à Bamako pour la 4^{ème} Task Force, il est officiellement membre de la Task Force, il est donc validé le principe d'assurer une présence COSTEA régulière (qui peut prendre des formes différentes selon les points traités dans les réunions). Les chantiers SAAO et modèles agricoles PPP vs agriculture familiale et foncier sont des chantiers passerelles avec le SIIP.

(Point d'information Post COPIL : pour la 5^{ème} Réunion de la Task Force des 2 et 3/11 à Niamey, le COSTEA est représenté par Florence Malerbe, Solène Laloux, Amandine Adamczewski, Ousmane Dia et El Hadj Saminou Dango).

3. Réalisations COSTEA par chantier et perspectives (diapo 22 > diapo 105 exceptées diapo 41 > diapo 45)

Contrairement aux réunions précédentes, les chantiers ne sont pas présentés par axe mais selon une logique à deux entrées : 1/ chantiers proches de l'achèvement de leur première phase versus chantiers en cours ou en réflexion 2/cohérence géographique.

3.1. Chantier 4.1 « Réutilisation des eaux usées en agriculture » (diapo 23 > diapo 29, Rémi Declercq)

Le rapport sera remis en fin d'année. L'étude n'a porté que sur les eaux produites en milieu urbain, il y aurait aussi les eaux non péri-urbaines à traiter (ex : drainage) pour compléter le chantier. Les résultats du travail et les suites seront discutées plus longuement lors d'une réunion du comité de suivi à la remise du rapport en décembre.

3.2. Chantier 1.2 « Diagnostic comparé des SAAO » (diapo 30 > diapo 38, Jean Philippe Venot)

La collecte d'information et la disponibilité des relais SAAO a été hétérogène sur les 6 SAAO d'où des résultats aussi hétérogènes. Le chantier passe une première étape avec la fin du stage d'Anna Christina qui aura permis de produire 6 fiches de synthèse sur chacune des sociétés, un diagnostic comparé (1^{ère} partie très factuelle, seconde partie plus analytique sur les enjeux des SAAO), et de tenir deux ateliers d'échange avec les SAAO et les SAR. Des remarques sont faites sur la présentation synthétique faite au COPIL : le transfert aux paysans n'est effectif qu'à la SAED, à l'ON il s'agit de gestion participative.

Sur les perspectives, l'objectif à moyen terme est l'établissement d'un réseau d'échange SAAO animé par elles-mêmes, qui devrait être accompagné par un moyen AFD extérieur au COSTEA. Le SIIP se montre aussi intéressé par cette idée. Sur les suites du travail plus immédiatement, il y aurait intérêt à capter le regard d'autres acteurs des terrains concernés sur le diagnostic fait. La question se pose de faut-il concentrer davantage les efforts sur la SAED, vue comme la SAAO la plus structurée, et membre du COPIL par ailleurs au titre des maitrises d'ouvrage ouest africaines, ou s'intéresser plus à d'autres SAAO moins ciblées et moins connues des partenaires du COSTEA ?

Une note de synthèse devra poser les bases du réseau d'échange SAAO. Il serait aussi intéressant de faire un comparatif du modèle Société d'aménagement dans le monde (dans la poursuite de la journée PPP lors de l'ICID2015), et tuer l'idée que l'investisseur privé dans le foncier est la même chose que le public.

3.3. Chantier 4.1 « Reconversion collective à l'irrigation localisée » (diapo 47 > diapo 53, Ali Hammani)

Le fait que l'introduction d'une technologie économe en eau n'entraîne pas systématiquement dans les faits des économies d'eau au niveau de la ressource n'est pas évident au premier abord pour l'ensemble des participants à la réunion, mais tombe sous le sens dès lors que la question des pratiques des agriculteurs, de l'extension des surfaces, et des modifications des cultures sont explicités.

Le cas du Maroc avec une politique de reconversion collective inscrite dans le cadre du Programme National d'Économie en Eau d'Irrigation qui s'ajoute au Plan Maroc Vert visant à une augmentation de la production agricole est assez unique et mérite d'être analysé et accompagné. Pour autant, il amène aussi à des questions qui se posent également ailleurs (Tunisie, Arménie), celles des transformations de règles collectives « qui fonctionnent » en règles individuelles, adaptées à chaque contexte, entraînant des bouleversements sociaux énormes pour des raisons de modernisation par le passage à l'irrigation localisé, ou à la gestion par le privé. Le cœur de la problématique est l'implication des usagers dès les discussions amont sur la conception des systèmes, le tour d'eau, la manière de gérer la ressource.

Il est proposé d'avancer sur une note de synthèse des travaux conduits au Maroc, note qui sera mise en discussion par et avec les acteurs marocains lors d'un séminaire qu'organise l'ANAFIDE en novembre sur les équipements internes. Cette note devra habilement clarifier les mauvaises pratiques observées de l'irrigation localisée (état d'esprit irrigation de surface en goutte à goutte) et distinguer l'effet positif sur l'augmentation de la production, de l'effet négatif des mauvaises pratiques sur la ressource en eau. L'OIEAU (Florence Pintus) versera au COSTEA les travaux sur la politique Tunisienne d'économies en eau.

3.4. Chantier 1.4 « Dispositifs de formation » (diapo 54 > diapo 58, Pierre Girard)

Du point de vue des gestionnaires de l'irrigation au Maroc, le sujet est pertinent car les organismes marocains auparavant concernés par la formation tels que les OMVA sont en passe de transférer cette compétence à l'ONCA, nouvel office marocain dédié à la formation et au conseil agricole. Les perspectives de ce travail, pour rester en cohérence avec les compétences du COSTEA, devraient aborder aussi la question plus large des services aux irrigants. Il est convenu d'organiser sur ce seul sujet une réunion spécifique.

3.5. Chantier 1.1 « Gouvernance des eaux souterraines au Maroc » (diapo 59 > diapo 61, Jean Philippe Venot)

Le travail de thèse au Tadla aura d'intéressant de permettre d'aborder le positionnement d'un office sur la gestion des eaux souterraines, dans un contexte de reconversion. Il produira une base utile à l'écriture d'un chapitre du livre sur la qualification de la ressource.

Serge Marlet propose de conduire un travail sur la place des usagers, dans ses dispositifs/outils de gestion des eaux souterraines, mais plus largement aussi dans la gestion de l'irrigation, en faisant un comparatif Maroc/Tunisie. Des TDR doivent être produits.

3.6. Chantier 1.3 « Modalités d'intervention en irrigation » (diapo 62 > diapo 65, Jean Philippe Venot)

A la présentation, un commentaire sur les modalités d'intervention de l'AFD au Cambodge est apporté : la forte dimension soft de l'intervention AFD s'y explique du fait que l'AFD ne pouvait procéder à cette époque dans ce pays que par des subventions, et non des prêts. Il y a quand même eu des interventions « hard ». Maintenant l'AFD va pouvoir intervenir en prêts donc l'enjeu est de convaincre les maitrises d'ouvrage publiques locales de financer du soft.

Cette discussion amène une réflexion sur les retombées/l'efficacité des différents types d'investissements et conduit à la proposition d'un chantier qui évaluerait différentes interventions et leurs résultats à court, moyen et long terme.

3.7. Chantier 4.4 « Riziculture et Changement climatique » (diapo 67 > diapo 76, Dominique Rollin)

La note est en cours de relecture par des personnes ressources mobilisées par le stagiaire.

3.8. Chantier 3.1 « Élaboration d'une approche méthodologique d'évaluation économique de l'agriculture irriguée » (diapo 77 > diapo 82, Florence Malerbe)

Un atelier en janvier rassemblera l'équipe projet pour mettre en commun les travaux des membres de l'équipe sur une méthodologie développée sur un cas d'étude. D'ici là des offres de stage doivent être publiées pour collecter des données terrain et appliquer une méthodologie proposée par le groupe.

3.9. Chantier 2.x en lien avec le foncier (diapo 93 > diapo 104, Samir El Ouaamari)

Les différents chantiers de réflexion en cours d'instruction ont été présentés par Samir El Ouaamari :

- Dans le même esprit que le travail de Peter Hochet sur « l'état des lieux des politiques et des pratiques foncières » dans les 6 pays concernés par l'Initiative Irrigation au Sahel, il est proposé d'effectuer le même exercice sur le Maghreb avec une attention plus importante portée sur la mise en lumière des pratiques à l'œuvre dans la région. Hichem Amichi et Jean-Yves Jamin porteront ce chantier.
- Deux chantiers sur le développement de l'agriculture irriguée participée par le privé ont été proposés. Ils sont portés par Amandine Adamczewski et Samir El Ouaamari. L'un comme l'autre reposeront sur un travail de terrain au niveau du Delta du Sénégal, mais les résultats sont censés avoir une portée plus vaste, au moins à l'échelle de la sous-région. Le premier aurait pour objectif de travailler sur une cartographie/typologie des investisseurs présents dans le Delta. Il s'agirait de s'associer à des démarches en cours avec des modalités en cours de réflexion. Le deuxième aurait pour objectif de discuter la logique économique des grands développements irrigués où le privé participe au financement des aménagements, avec une analyse croisée des différents modèles publics-privés à l'œuvre dans le Delta.
- Une proposition de chantier sur les possibilités de développement de l'agriculture de décrue dans le contexte de la Vallée du Sénégal et, en particulier, sur les aspects fonciers spécifiques à ce type de maîtrise de l'eau est également en cours d'élaboration.

Les commentaires des membres du comité de pilotage sont allés dans le sens de demander à ce groupe de mieux articuler les chantiers avec des travaux déjà existants (notamment dans le cas des études concernant le Sénégal : il est demandé de s'associer aux organisations à l'initiative de l'observatoire sur le foncier), d'y faire participer davantage des organisations Sud, et de s'assurer que les terrains choisis permettent d'obtenir des résultats qui aient une portée générale.

Sur l'ensemble de ces chantiers, il est demandé aux animateurs de formaliser des TdR à faire circuler d'ici le prochain CST pour collecter des remarques et statuer sur leur lancement. Monsieur Keita souhaite pouvoir porter à connaissance du COSTEA des sujets de stage que 2IE pourrait accompagner en Afrique de l'Ouest pour les inclure dans le programme COSTEA (sujets + étudiants + encadrement académique), notamment sur le drainage.

3.10. Chantier 4.3 « Drainage » (diapo 83 > diapo 91, Bernard Vincent)

Les aspects pollutions/capacité des réseaux de drainage à l'abattre sont très importants à aborder dans les géographies du COSTEA. Mais les dispositifs de mesure requièrent des moyens considérables, il est donc proposé de monter un dossier FFEM (avec une agence, une municipalité, un office, dans une approche de Bassin) et le raccrocher à un numéro de projet AFD. Le reste des travaux proposés doivent être formalisés dans des TdR à faire valider également.

4. Autres

La date du prochain CST est fixée au mardi 26/01/2016 à Paris.